

La Cour de la Grande Bretagne
voit avec une très grande -
Satisfaction, par la Réponse,
que S. E. & Mons. Le Duc de
Mincioie a remise à M. le
Chevalier Robinson, le 6. de ce
Mois, non seulement que la
Cour de France persiste dans
sa Résolution pour le maintien
de la Paix, mais que ses
Dispositions sont les mêmes,
que celles de l'Angleterre l'ont
toujours été, et le sont encore
pour entrer sans retardement
dans l'Examen et dans la
Discussion amiable de tous les
Points contestés.

La Cour de la Grande
Bretagne, dans tout le cours de
la Negotiation, a procédé avec
tant de Candeur, et de Confiance
qu'Elle n'a pas cru devoir
hésiter d'exposer naturellement

Intentions, et ses Pretensions
à l'égard de la Cour de France, en
usant de même, on pût plus
facilement, et plus tôt, parvenir
à la Conciliation si désirée de
part et d'autre.

Not remise au Duc
de Mouchies le 9. May
1755.

No 19

2